



## Dernier sprint d'affichage sous prétexte de commandite

Denis Côté

C'est le 1<sup>er</sup> octobre prochain qu'entrent en vigueur les dispositions provinciale et fédérale des lois sur le tabac ayant pour effet d'interdire la promotion des marques de cigarettes, sous prétexte de commandite, dans les points de vente et sur l'affichage extérieur, de même que sur les ondes.

On se doit de préciser « sous prétexte de commandite » car il est extrêmement rare que la promotion actuelle très vigoureuse des marques canadiennes, telles que Player's, du Maurier ou Export 'A', serve réellement à attirer des participants ou des spectateurs à un événement quelconque. Cette publicité n'est d'ailleurs quasiment jamais achetée par des organisateurs d'événements.

Les Canadiens d'un océan à l'autre sont présentement témoins de la promotion des Sports Extrêmes Export 'A', sans qu'aucun événement particulier ne soit annoncé. Cette publicité se retrouve aussi à la télévision, dans deux messages montrant des originaux imitant des sports extrêmes, l'un en skiant sur son lit et l'autre au volant d'une tondeuse à gazon.

Ces enseignes présentent la publicité de tabac associée à un style de vie. Aucun événement n'y est annoncé.

### Alpinistes Player's

Chez Imperial Tobacco, on ne veut pas perdre la course à la publicité de style de vie sans rapport tangible avec des commandites. Sa plus récente campagne d'affichage montre des alpinistes, avec le slogan « *Un monde à ta mesure* », signée : L'équipe Player's. On découvre, en lisant les petits caractères, que ces alpinistes seraient des membres de l'équipe de course Player's ; la course dont il s'agit n'est pas



précisée. Pour ajouter au sans-gêne, le lettrage de l'équipe Player's est maintenant identique à celui des paquets ; le marin et le slogan de la cigarette, « *Player's Navy Cut* », complètent l'annonce.

Ces nouveaux alpinistes Player's se retrouvent aussi notamment dans la plupart des journaux universitaires, ce qui touche les jeunes tout en tissant des liens entre les fabricants de cigarettes et l'élite de demain. Ces mêmes journaux étudiants, ainsi que les hebdomadaires culturels, qualifiés d'alternatifs, avaient été envahis auparavant par la promotion d'un tirage pour un concert tenu à Whistler en Colombie-Britannique le 25 mars, cette fois associé à la marque du Maurier.

### Tirage du Maurier

En mars, les fumeurs québécois étaient la cible de deux tirages. Ceux qui voulaient écraser étaient conviés au « *Défi J'arrête. J'y gagne !* », lequel était doté d'une valeur de 40 000 \$ en prix, dont deux voyages en Jamaïque. Quant aux Québécois préférant maintenir leur tabagisme, ils pouvaient prendre part à un tirage organisé par Imperial Tobacco, avec en prix deux voyages pour deux personnes pour le concert de Whistler, une valeur de 10 000 \$ chacun. Malgré la débrouillardise des organisateurs du défi de cessation, force est d'admettre que le géant du tabac a pu s'offrir une publicité encore plus visible, dont des pages entières en couleur dans une foule de publications. →



### SOMMAIRE

Plan d'action québécois bientôt dévoilé	4
Succès de la Semaine sans tabac	5
20 400 inscrits au Défi J'arrête	6
Nouvelles structures à Santé Canada	7
Des avertissements percutants en 2001	8



Les **journaux universitaires** sont envahis par la publicité de tabac sous prétexte de commandite. Réservé aux fumeurs, le tirage de voyages pour un **concert du Maurier** à Whistler, a eu recours aux couvertures arrières de ces publications pour sa promotion.

Les hebdomadaires alternatifs et les télé-horaires sont également prisés par les cigarettiers.

→ Plusieurs grands médias ont trouvé étrange que le tirage du Maurier soit réservé aux fumeurs et ils ont recueilli des réactions indignées d'organismes de santé. Cependant, presque personne n'a remarqué que, pour le Québec, ce tirage et sa promotion étaient en quelque sorte une nouvelle commandite, ce qui devrait être interdit par la loi québécoise, d'autant plus que le concert avait lieu à l'autre bout du pays.

### Subventions record de 2 millions \$

Par ailleurs, le 23 mars, le Conseil des arts du Maurier a annoncé l'octroi de subventions totalisant un record de deux millions \$ à 258 organismes canadiens pour la saison 2000-01, soit une moyenne de 7750 \$ pour chacun. Le communiqué n'énumère cependant pas la liste des engagements de reconnaissance publique envers la marque de cigarettes que doit respecter chacun de ces organismes (*voir « Organismes asservis par du Maurier », Info-tabac, octobre 1997, pages 5 et 6*), ni ne révèle le budget de publicité qu'Imperial Tobacco investira pour se vanter de cette aide.

En plus de signaler que les cigarettes du Maurier tuent environ 13 000 Canadiens par année, au prorata de leur part

de marché actuelle, il est opportun de mettre en perspective les deux millions \$ offerts par le Conseil des Arts du Maurier, en comparaison aux 5,6 milliards \$ consacrés à la culture par les trois paliers de gouvernements au Canada (en 1997-98, selon Statistique Canada). L'aide publique est 2800 fois supérieure, et cela sans avoir à encenser infiniment les bailleurs de fonds.

### Courses Player's

Quant au Grand Prix Player's de Trois-Rivières, il devra se trouver un nouveau bailleur de fonds pour l'été 2001, Imperial Tobacco ayant avisé les organisateurs qu'elle retirait ses billes face à l'entrée en vigueur des restrictions du 1<sup>er</sup> octobre 2000. « *Il faut donc mettre le paquet pour intéresser de nouveaux amateurs et de nouveaux commanditaires* », a déclaré Laurent Méthot, président du Grand Prix.

Le fabricant des cigarettes Player's aurait décidé de ne retenir que la série de course automobile CART pour la promotion de cette marque ; cette commandite serait déjà conclue jusqu'en 2003. Mettant en vedette les pilotes québécois Patrick Carpentier et Alexandre Tagliani, l'équipe Player's-Forsythe est basée en Indiana. En 2000, la série CART com-

porte vingt courses dont la plupart sont disputées aux États-Unis ; aucune n'a lieu au Québec. Les deux pilotes québécois ont d'ailleurs déménagé à Las Vegas.

La commandite de l'équipe Player's, tout comme les courses de Formule 1, entraînent une forte couverture de presse écrite et télévisée, par laquelle les marques de cigarettes et leurs couleurs sont amplement diffusées.

L'organisme Médecins pour un Canada sans fumée, situé à Ottawa, a calculé la proportion de la diffusion de certains événements sportifs pendant laquelle on peut voir la marque de cigarettes du commanditaire ; pour le tennis, cela monte à environ 40 % du temps de jeu ; pour la course automobile, cela tourne autour de 25 %. Ces statistiques, de même que de nombreuses autres références pertinentes portant sur le marketing du tabac au Canada peuvent être consultées sur le site Internet de cet organisme, à [www.smoke-free.ca](http://www.smoke-free.ca).

[www.arrete.qc.ca](http://www.arrete.qc.ca)

- Site Internet d'Info-tabac
- Au-delà de 30 000 visites depuis décembre 1998

Le bulletin **Info-tabac** bénéficie de l'appui financier des organismes suivants, que nous remercions :



Gouvernement du Québec  
Ministère de la Santé  
et des Services sociaux

Gilles Baril, ministre délégué



CONFÉRENCE DES RÉGIONS  
RÉGIONALES DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES  
SOCIAUX DU QUÉBEC

Santé publique - Comité tabac



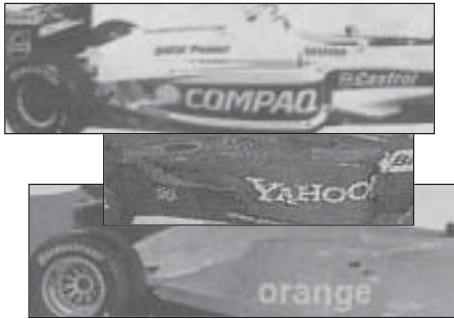
RÉGIE RÉGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
DE MONTRÉAL-CENTRE

Direction de la santé publique

Les textes publiés dans ce bulletin ne représentent pas nécessairement les opinions ou les positions de ces organismes.

## Freinage en Formule 1

Malgré l'ambition publicitaire d'Imperial Tobacco et de sa maison-mère, British American Tobacco, on peut noter un léger recul des cigarettiers en Formule 1. Dans *La Presse* du 24 mars, Pierre Trudel écrit : « *Jadis responsables de 70 % des commandites, ils sont forcément et progressivement écartés du paysage. (...) Cinq des 11 écuries n'arborent aucune marque. C'est une de plus que l'an dernier. Mais leur départ ne provoquera pas l'annulation de plusieurs Grands Prix, comme le soutenaient les bonzes de la F1, d'autant qu'ils sont rapidement remplacés par des compagnies souvent reliées au monde des communications.* »



Plusieurs écuries de Formule 1 affichent maintenant des commandites du monde de la communication.

## Après le 1<sup>er</sup> octobre

Jusqu'à maintenant, les lois canadienne et québécoise sur le tabac n'ont pas encore réussi à diminuer réellement la publicité des marques de cigarettes. Au contraire diront certains, elles auront permis aux cigarettiers de raffiner leur promotion, au moyen de séduisantes commandites et d'une mise en marché encore plus apparente dans les points de vente.

Au 1<sup>er</sup> octobre, un changement important devrait survenir par la disparition de l'affichage de la publicité de commandite dans les points de vente et à l'extérieur. Mais la publicité du tabac sera-t-elle enfin vraiment réduite ?

Pas nécessairement, à en juger par les propos de Michel Descôteaux, directeur des relations publiques d'Imperial Tobacco. La compagnie attend la réglementation de Santé Canada, avant de recentrer ses activités de stratégie commerciale. Il n'est pas prévu de réduire le personnel de marketing, ni même son budget, a-t-il dit en conférence de presse. La compagnie entend garder le contact avec le consommateur, et les moyens utilisés ne seront peut-être pas moins dispendieux qu'actuellement, prévoit M. Descôteaux.

Il faudra donc des règlements sérieux

pour appuyer les lois et une volonté politique cohérente pour réduire les ardeurs des fabricants canadiens de cigarettes.

## Programme québécois

Alors que l'approche du 1<sup>er</sup> octobre suscite encore des inquiétudes au Canada anglais concernant l'avenir des événements commandités par l'industrie du tabac, la situation semble beaucoup plus calme au Québec. Le programme d'abandon de la commandite du tabac, financé par le gouvernement du Québec, n'a, jusqu'à maintenant, soulevé guère d'intérêt ou d'appréhension de la part des organisateurs d'événements. Les modalités d'adhésion à ce programme n'ayant pas encore été dévoilées, aucun événement ne peut donc en avoir bénéficié.

Sans attendre la manne provinciale, la plupart des grandes manifestations ont déjà trouvé de nouveaux commanditaires principaux, tels le jazz montréalais (du Maurier remplacé par GM), le Festival Juste pour rire (Craven 'A' cédant la place à Loto-Québec), le Grand Prix de Formule 1 (Player's éclipsé par Air Canada) et le tennis (du Maurier s'inclinant devant AT&T pour l'épreuve féminine et devant un consortium suisse chez les hommes).

## Info-tabac en 2000-01 : Québec fera sa part

Tout indique que nous serons encore en mesure de publier le bulletin *Info-tabac* en 2000-01. Le Service de la lutte au tabagisme du ministère québécois de la Santé recommanderait l'octroi d'une subvention nous permettant de publier cinq bulletins, soit les numéros 32 à 36. Lui-même contraint par un budget relativement minime (compte tenu de son mandat), le Service s'est dit incapable de financer le retour à la périodicité mensuelle du bulletin, tel que demandé. Pour ce faire, nous devons donc obtenir l'aide des autres paliers potentiels, soit les Directions régionales de la santé publique et Santé Canada.

### Des appuis impressionnants

En février, par le biais d'un envoi postal, nous avons demandé à une partie de nos lecteurs d'appuyer nos demandes de financement. Pas moins de 115 d'entre eux nous ont fait parvenir un témoignage d'appréciation, la plupart au nom d'un organisme impliqué en tabagisme. Nous vous remercions de ces impressionnants appuis, lesquels nous encouragent et servent d'arguments auprès de nos bailleurs de fonds potentiels.

Des extraits d'une cinquantaine de ces lettres ont été pla-

cés sur notre site Internet, à [www.arrete.qc.ca/appui.htm](http://www.arrete.qc.ca/appui.htm). Nous ajouterons à l'entrée de cette page les dernières nouvelles concernant l'avenir de notre publication.

### Lucie Desjardins à la DSP Montréal-Centre

Par ailleurs, nous avons le plaisir (et la tristesse) d'annoncer la nomination de notre rédactrice en chef depuis un an, Lucie Desjardins, à titre de membre de l'équipe de lutte au tabac de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre. Mme Desjardins, avocate, oeuvrera notamment à l'implantation de la *Loi sur le tabac* sur l'Île de Montréal.

Nous offrons nos meilleurs vœux de succès à notre collègue dans ses nouvelles fonctions et sommes heureux que son passage à *Info-tabac* puisse continuer à servir la réduction du tabagisme. Nous la félicitons pour son excellent travail chez nous, que vous avez pu apprécier dans nos cinq dernières éditions.

Pour une période indéterminée, je devrai assumer à la fois la rédaction et l'administration générale du bulletin. Nous comptons toutefois avoir recours davantage aux services de pigistes.

Nous vous remercions à nouveau de votre appui, de votre confiance et de votre intérêt envers *Info-tabac* et vous souhaitons bonne lecture !

**Denis Côté**, coordonnateur

# Vaste plan d'action antitabac bientôt lancé par le ministre Baril

Par le biais d'une entrevue accordée à André Duchesne de *La Presse*, parue le 5 mars, le ministre délégué à la Santé, Gilles Baril, a révélé qu'il entendait lancer très bientôt un vaste plan d'action pour consolider la lutte québécoise au tabagisme. Selon *La Presse*, les trois principaux éléments de ce plan seraient une hausse des taxes, des poursuites contre les fabricants de cigarettes et le lancement d'une nouvelle campagne de prévention. Le ministre aurait émis un appel d'offres auprès d'entreprises de marketing afin de structurer une campagne publicitaire « particulière et originale » sur les effets du tabagisme.

Au cabinet du ministre, l'attaché de presse Thierry Audin nous a confirmé que M. Baril rendra bientôt public un plan d'action, tout en faisant connaître de nouvelles mesures susceptibles de renforcer l'acceptation et le respect de la *Loi sur le tabac*. Une conférence de presse serait alors convoquée « à tout moment d'ici l'été, peut-être la semaine prochaine », a déclaré M. Audin.

## Respect de la loi

Il semble que la *Loi sur le tabac* commence à être assez bien respectée dans les lieux de travail, si l'on en juge d'après un sondage Tendances 2000 de Léger & Léger, publié dans *Le Journal de Montréal* du 22 mars. À la question « Est-ce que les gens dans votre milieu de travail respectent la nouvelle loi au sujet de la cigarette ? », 54 %

des 500 adultes interrogés ont répondu oui, 19 % ont dit non et 25 % ne travaillaient pas ; 2 % n'ont pas répondu.

Les hommes (24 %) plus que les femmes (14 %) affirment que la loi n'est pas respectée dans leur milieu de travail. Cette différence doit s'expliquer par les types d'emplois traditionnellement exercés par les femmes (dans les magasins, les bureaux, le secteur de la santé, etc.), dans lesquels on est plus réfractaires à la fumée.

En distribuant les personnes qui travaillent et ont répondu, on arrive à un taux de respect de 74 % contre 26 % pour le non-respect. Bien que le nombre de répondants ne soit pas élevé, ce genre de sondage omnibus donne un aperçu spontané et assez honnête de l'opinion, car il couvre plusieurs sujets et n'est pas commandité par une organisation impliquée en tabagisme.

Même si le taux de désobéissance à la loi serait encore assez élevé, à 26 %, on constate aisément que la protection des non-fumeurs a fait un bond de géant au Québec en quelques mois à peine. Selon les rares sondages déjà effectués à ce sujet par le passé, moins de la moitié des travailleurs profitaient de lieux sans fumée avant la *Loi sur le tabac*.

Il est probable que l'entrée en vigueur des sanctions pénales, de même que l'arrivée de l'été, seront deux facteurs qui entraîneront beaucoup d'autres employeurs à in-

terdire la cigarette au travail au cours des prochains mois.

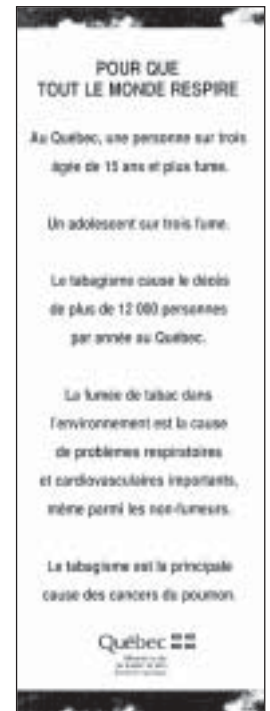
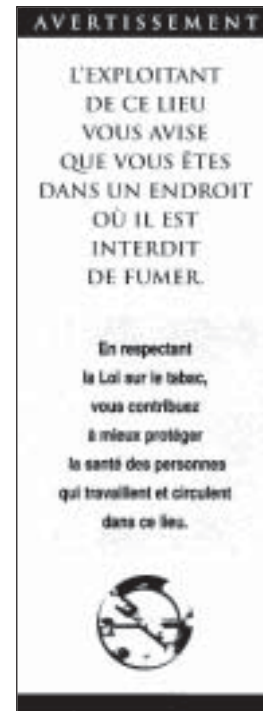
## 500 000 fumeurs veulent arrêter

Un autre sondage Tendances 2000 de Léger & Léger, cette fois publié dans le *Journal de Montréal* du 17 janvier, arrive à un résultat encore plus spectaculaire en faveur de la loi. À la question « Avez-vous l'intention d'arrêter de fumer suite à l'adoption de la nouvelle loi réglementant l'usage du tabac dans les lieux publics ? », pas moins de 27 % des fumeurs ont répondu oui, 70 % ont dit non, et 3 % ne le savaient pas.

Même si elle n'était fondée que sur environ 155 répondants (les 31 % de fumeurs parmi 500 adultes interrogés), cette question donne l'ampleur du potentiel de la loi en faveur de la réduction du tabagisme. Si effectivement 27 % des fumeurs québécois rompaient avec leur habitude, leur nombre chuterait d'environ 500 000 et leur proportion de 33 à 24 %. De surcroît, de nombreuses personnes qui ont répondu « non » à la question pourraient également désirer arrêter de fumer, mais en étant motivées par d'autres raisons que l'entrée en vigueur de la loi.



La *Loi sur le tabac* semble bien accueillie et respectée des Québécois. Par exemple, la **Place Longueuil**, en Montérégie, est facilement devenue sans fumée le 17 décembre, incluant même son aire de restauration.



Le ministère offre des billets de courtoisie, que les exploitants de lieux peuvent remettre aux fumeurs en infraction.



Gilles Baril annoncerait bientôt une consolidation de la lutte gouvernementale au tabagisme.

### Deux nouveaux outils

En janvier, le Service de la lutte au tabagisme a rendu disponibles deux nouveaux outils à l'intention des gestionnaires de lieux visés par la *Loi sur le tabac*. Au cahier de modalités d'application, au dépliant pour le public et à l'affiche d'interdiction, viennent de s'ajouter un cahier de conseils sur l'implantation et des carnets de 15 billets d'avertissement. Ces billets de courtoisie signalent aux fumeurs qu'ils se trouvent dans une zone d'interdiction et leur rappellent le bien-fondé de la loi. On peut commander ces outils par téléphone, au (418) 646-9334, ou par télécopieur au (418) 646-1680.

### Pas de plaintes par Internet

Info-tabac avait placé à la page d'entrée de son site Internet, au [www.arrete.qc.ca](http://www.arrete.qc.ca), une boîte aux lettres par laquelle il était possible d'acheminer une plainte pour non-respect de la loi au ministère de la Santé.

Nous avons été avisés que les plaintes reçues par courriel se devaient d'être validées par un appel téléphonique à un agent du ministère. Sur son site Internet ([www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac](http://www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac)), le Service de la lutte au tabagisme prévient même de ne pas lui envoyer de plaintes ou de requêtes de renseignements par courriel, mais d'utiliser plutôt le bon vieux téléphone, en composant le numéro sans frais 1 877 416-8222, ou pour la région de Québec le (418) 646-9334. – D.C.

## 1000 demandes d'affiches pour la Semaine québécoise

La *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac*, du 16 au 22 janvier, a connu son bon succès habituel, redevable en grande partie à l'envoi postal massif effectué en décembre par le Conseil québécois sur le tabac et la santé, coordonnateur provincial. Cette année, des quelque 40 000 destinataires de l'affiche, 1026 ont commandé du matériel supplémentaire, indiquant ainsi le désir de répandre le message « *J'ARRÊTE* » à l'intérieur de leur entreprise ou institution.

Malgré l'absence de nouvelles percussions dans la convocation (autre que le tabac tue 12 000 Québécois par année), 14 médias furent représentés au lancement officiel de la Semaine, le 17 janvier à l'hôtel Delta de Montréal. Ils ont participé à une table ronde portant sur la cessation en ce début de millénaire, le thème de la campagne étant « *J'arrête. Je vais y arriver!* ».

De l'avis du CQTS, il y a actuellement une vogue de cessation tabagique au Québec. Il cite comme indice l'achalandage du Service d'information de la Société canadienne du cancer, à la suite du lancement de son nouveau programme de cessation tabagique. En fait, le Québec a reçu plus d'appels téléphoniques que l'ensemble des neuf autres provinces canadiennes.

À l'occasion de la Semaine 2000, le Conseil a publié une version anglaise de son dépliant « *J'ARRÊTE ? J'y pense...* », intitulée « *Quitting ? I'm thinking about it...* ». Pour sa part, l'humoriste Pierre Légaré, porte-parole de la Semaine de janvier 1999, a accepté de rafraîchir la série de messages radiophoniques d'intérêt public réalisés l'année dernière, et d'en concevoir un autre portant sur la manipulation des compagnies de tabac. Ces messages furent amplement diffusés sans frais par de nombreux postes de radio à travers tout le Québec.

En plus de l'appui d'une trentaine d'organismes partenaires, dont douze provinciaux, le CQTS a profité de la généreuse collaboration de plusieurs groupes de journaux hebdomadaires, qui ont publié des textes et le logo de la Semaine. Par ailleurs, des sociétés de transport ont accepté de placer des affiches « *J'ARRÊTE* » à l'intérieur de 2600 autobus.

La *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac* était commanditée, pour une sixième année consécutive, par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. De 1995 à 1998, elle portait un nom similaire à la campagne pancanadienne, soit *Semaine québécoise sans fumer*.

– D.C.



Le directeur général et le président du CQTS, Mario Bujold et Marcel Boulanger, et la chef du Service de la lutte au tabagisme, Lise Talbot, ont partagé avec les journalistes leur espoir de voir un grand nombre de fumeurs québécois rompre avec leur habitude.

# 20 400 Québécois relèvent le « Défi J'arrête. J'y gagne ! »

Denis Côté

Les organisateurs du *Défi J'arrête. J'y gagne !* ont eux-mêmes remporté leur pari. Ce concours québécois de cessation tabagique, qui en était à sa première édition, a dépassé son objectif de 20 000 inscriptions. Pas moins de 20 400 fumeurs et fumeuses se sont engagés, par le biais d'un bulletin d'inscription signé et validé par l'adhésion d'un parrain, à ne pas fumer du 1<sup>er</sup> mars au 11 avril.

À la lumière d'expériences comparables qui ont eu lieu ailleurs, le groupe Acti-Menu, promoteur du défi, avait placé la barre assez haute, car 20 000 fumeurs, pour le Québec, cela représente pas moins de 1,3 % d'entre eux. « *Il s'agissait d'un objectif assez optimiste. Nous ne savions pas du tout si cela allait marcher. Nous sommes vraiment ravis de la compilation finale. Au-delà de 1 %, c'est un beau succès populaire compte tenu du changement de vie qui est attendu de chacun des participants* », a déclaré Louise Labrie, coordonnatrice du Défi.

Commandité par le ministère de la Santé du Québec et par le gouvernement du Canada, lesquels ont fourni chacun 200 000 \$, le *Défi J'arrête. J'y gagne !* fut lancé le 20 janvier au bureau montréalais de la Société canadienne du cancer, en pré-

sence du ministre délégué Gilles Baril et du secrétaire parlementaire du ministre fédéral de la Santé, le député Yvon Charbonneau.

## Plusieurs vedettes écrasent

Devant la presse, les animateurs Gaston L'Heureux, parrainé par le Dr Richard Lessard, directeur de la DSP Montréal-Centre, et Éric Rémy, soutenu par le comédien Jean-Marie Lapointe, ont donné le coup d'envoi en s'engageant à écraser avant le 1<sup>er</sup> mars.

D'autres personnalités des médias ont emboîté le pas par la suite. Parrainé par son fils Olivier, l'humoriste Pierre Légaré a finalement promis de se sevrer de la nicotine. Le chanteur Gildor Roy a renchéri, soutenu par l'humoriste Michel Barrette. Ce dernier a affirmé qu'il se rendrait de Montréal à Chicoutimi en vélo si son protégé réussissait son défi.

La chroniqueuse artistique Nathalie Petrowski, pas toujours tendre envers les organismes antitabac, s'est aussi inscrite au Défi, motivée par son fils Louis. Quant à l'animateur de loteries Yves Corbeil, il a pris un billet pour une vie sans fumée, parrainé par son fils Olivier. Enfin, le comédien Patrice Bissonnette, de l'émission *Virginie*, était encouragé par l'animateur Claude Charron.

La participation de personnalités connues du public, en plus de sa valeur exemplaire, a suscité une promotion importante de la campagne dans les médias. Parmi les émissions qui ont le plus collaboré au Défi, signalons *Liza*, sur Radio-Canada, qui en a traité trois fois.

## Des affiches géantes

Le *Défi J'arrête. J'y gagne !* s'était aussi mérité l'appui de sociétés d'affichage et de transport en commun. Environ 460 autobus et 53 enseignes géantes ont arboré la publicité jaune et bleu du Défi. Il est très rare qu'un organisme de santé puisse s'offrir une telle visibilité, pourtant courante dans l'industrie du tabac.

Partenaire de cette campagne, la Société canadienne du cancer a vu son service téléphonique envahi par plus de 6000 appels de janvier à mars, dont 600 le jour même du 1<sup>er</sup> mars, visant l'obtention de renseignements ou du dépliant officiel. Quant au Conseil québécois sur le tabac et la santé, il a répondu à 750 demandes de matériel de la part d'entreprises voulant s'impliquer ; il a aussi hébergé le Défi sur son nouveau site Internet, à [www.cqts.qc.ca/defi](http://www.cqts.qc.ca/defi).

## Abstinence récompensée

Des prix d'une valeur totale de 40 000\$ seront distribués parmi les fumeurs qui auront maintenu leur abstinence. Le tirage au sort se fera dans une certaine discrétion puisque les gagnants ne pourront être confirmés qu'après avoir passé un test de monoxyde de carbone, prouvant leur nouveau statut de non-fumeur.



Le comédien Jean-Marie Lapointe a horreur de la fumée d'Éric Rémy. Il l'aidera à remporter son défi.



Environ 460 autobus ont véhiculé, pendant près de deux mois, la promotion du « Défi J'arrête. J'y gagne ! »

En incluant l'apport des parrains, cette campagne aura impliqué plus de 40 000 personnes. En outre, toute la publicité du concours, d'une valeur estimée d'environ deux millions \$, alimente l'actuel climat de désistement tabagique auprès de la population. La firme Écho Sondage a évalué que 40 % des Québécois avaient entendu parler du Défi.

Il est déjà prévu que cette initiative sera renouvelée en 2001 et en 2002. De surcroît, le docteur Gilles Pineau, codirecteur d'Acti-Menu avec son confrère Louis Gagnon, a indiqué qu'une version jeunesse du Défi pourrait se tenir dès l'automne. « *C'est d'abord aux adultes de donner l'exemple* », a-t-il lancé pour expliquer pourquoi les adolescents ne pouvaient pas prendre part à l'activité.

Le *Défi J'arrête. J'y gagne!* a bénéficié de la collaboration des Directions régionales de la santé publique et de groupes de médias, en particulier d'hebdomadaires régionaux et de postes de radio. Les noms des principaux gagnants seront publiés dans le prochain *Info-tabac*.



### Nouvelle édition du guide

Fait peu rapporté, le programme santé Acti-Menu a profité du Défi pour réviser et rééditer son fameux guide de cessation *Emprise sur le tabac*. La nouvelle version, publiée en 40 000 exemplaires, s'intitule *J'arrête. J'y gagne!*, ou *Quit to win!* en version anglaise. Elle est maintenant disponible sans frais dans les CLSC, grâce au support d'Hydro-Québec et de Glaxo Wellcome, le fabricant du Zyban.

Ce guide de 16 pages en couleur, de format 21 x 28 cm, est de lecture facile en plus d'être agrémenté d'une foule d'illustrations amusantes. Il est divisé en quatre étapes simples : *J'y pense, Je me prépare, Je passe à l'action et Je continue*. On peut regretter que ce bel outil de cessation ne soit pas distribué gratuitement dans tous les foyers québécois.

## Santé Canada simplifie sa structure de lutte au tabagisme

En plus de proposer une série de 16 nouveaux avertissements illustrés pour les paquets de cigarettes, Santé Canada a profité de la *Semaine nationale sans fumer*, à la fin de janvier, pour rendre publics deux rapports qui, bien que peu couverts par les médias nationaux, devraient intéresser les intervenants en tabagisme.

Le *Rapport sur la lutte contre le tabagisme* présente les activités que le gouvernement du Canada a entreprises en 1999 dans ce domaine et il examine ses orientations futures. Il brosse un portrait de la prévalence et des méfaits du tabagisme pour ensuite résumer les quatre buts de la stratégie nationale, soit la prévention, l'abandon, la protection et la dénormalisation. La définition retenue pour ce nouvel objectif est de « *Renseigner les Canadiens et les Canadiennes sur les stratégies de marketing et les tactiques de l'industrie du tabac* ».

### Regroupement des activités

Santé Canada signale avoir réuni pour la première fois dans une même direction générale toutes les activités relatives au tabac ; les secteurs de cette direction sont l'élaboration de politiques, la recherche, la réglementation, la surveillance de conformité et l'éducation du public. Doté d'un budget global de 20 millions \$ par année, le Bureau de la lutte au tabagisme compte un effectif de 105 employés à temps plein, dont 45 à Ottawa. Actuelle PDG de l'Agence d'hygiène et de sécurité du travail, le Dr Gillian Lynch en assumera la direction générale à compter du 1<sup>er</sup> mai.

Bien que cela ne soit pas expliqué dans le rapport, cette nouvelle structure simplifiée a pour but de réduire la lourdeur du processus décisionnel qui caractérisait les multiples départements auparavant impliqués dans les dossiers du tabac.

En 1999, le secteur de la Réglementation s'est surtout consacré à diminuer l'achat des cigarettes par les mineurs et à développer une nouvelle génération d'avertissements pour les paquets ; il tentera aussi, notamment, d'établir une réglementation plus vigoureuse de l'étalage des produits. Le secteur de l'Éducation a mené des enquêtes sur le marketing du tabac et sa parade possible, la dénormalisation ; il a lancé une série d'annonces télévisées frappantes, dont certaines visent directement l'industrie du tabac. En mai et en octobre, des fonctionnaires ont commencé l'examen de documents de British American Tobacco, en Grande-Bretagne.

Le rapport signale que le secteur Élaboration de politiques poursuit la défense de la *Loi (fédérale) sur le tabac*, contestée par l'industrie, et a lancé une poursuite contre JTI-Macdonald pour encouragement à la contrebande. Ce secteur a aussi contribué à une légère augmentation des taxes et a parrainé des activités internationales de lutte contre le tabagisme. Le gouvernement du Canada est un important partisan des efforts antitabac de l'Organisation panaméricaine de la santé et de l'Organisation mondiale de la santé.



En 1999, Santé Canada a diffusé une série d'annonces télévisées percutantes, que l'on peut voir à [www.hc-sc.gc.ca/hppb/ecran\\_de\\_fumees/index.htm](http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/ecran_de_fumees/index.htm)

→ Enfin, le secteur Recherche et surveillance s'est penché sur la compréhension des effets des thérapies de remplacement de la nicotine et sur une stratégie visant à modifier éventuellement la fabrication des produits du tabac pour les rendre moins nocifs.

### 27 % de fumeurs au Québec ?

En janvier, Santé Canada a aussi dévoilé les résultats de la phase 1 de son *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC), basée sur 10 000 entrevues téléphoniques automatisées, réalisées auprès de 500 répondants de 15 à 24 ans et de 500 autres de 25 ans et plus dans chacune des dix provinces. En pondérant les données recueillies en fonction de l'importance des groupes d'âges et des provinces, l'enquête conclut que 25 % des Canadiens de 15 ans et plus fument tous les jours ou à l'occasion.

Pour le Québec, la proportion de ces fumeurs actuels ne serait que de 27 %, soit bien inférieure aux estimations habituelles qui tournent autour de 33 %. L'enquête suggère que la prévalence québécoise aurait presque rattrapé la moyenne canadienne chez les plus de 25 ans, ce qui n'est toutefois pas confirmé par d'autres sondages. L'utilisation du sondage automatisé, alors que le répondant est rapidement livré à une boîte vocale interactive, pourrait avoir causé le désistement de personnes peu scolarisées ou guère sympathiques au thème du questionnaire, parmi lesquelles se trouveraient une grande proportion de fumeurs.

L'enquête révèle que le taux de tabagisme des Québécois de 15 à 19 ans est le plus élevé au pays, soit de 36 %, comparativement à 24 % en Ontario ou à 20 % en Colombie-Britannique. Les dix feuillets résumant l'ESUTC, abordent aussi, entre autres, la cessation, l'appui aux mesures gouvernementales antitabac et l'utilisation du cigare.

On peut obtenir copies de ces deux rapports auprès du département des publications de Santé Canada, au (613) 954-5995. Par Internet, il est possible d'accéder aux documents, en format PDF, en passant par la page d'un communiqué de Santé Canada daté du 20 janvier, situé à [www.hc-sc.gc.ca/francais/archives/communiques/2000\\_10f.htm](http://www.hc-sc.gc.ca/francais/archives/communiques/2000_10f.htm). Quant au nouveau Bureau de la lutte au tabagisme, sa page d'accueil se trouve à [www.hc-sc.gc.ca/hppb/tabac/](http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/tabac/). — D.C.

# De nouveaux avertissements pourraient apparaître sur les paquets en 2001

Lucie Desjardins

Des images chocs pourraient apparaître dès le début de 2001 sur les paquets de cigarettes, illustrant les ravages du tabac. Mesure proposée par le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, ces images de cœur malade, de bouche tuméfiée, de poumons cancéreux, pour n'en nommer que quelques-unes, suscitent énormément de réactions.

Le 19 janvier à Ottawa, lors de la *Semaine nationale sans fumer*, le ministre Rock accueillait la presse et des représentants du monde de la santé, pour le dévoilement d'une série de 16 nouveaux avertissements avec photos couleurs, couvrant 50 % du haut des paquets, au lieu de 25 % comme c'est le cas actuellement. De plus, Santé Canada entend utiliser les tiroirs intérieurs des paquets pour y faire apparaître des renseignements sanitaires, tels que des conseils pour cesser de fumer.

Des experts en marketing et du secteur de la santé sont d'avis que ce type de campagne pourrait être efficace. D'autres estiment qu'une telle approche, fondée sur la peur, risque d'être contre-productive. Plusieurs spécialistes en domaine tabagique s'interrogent sur ces nouvelles mesures et, de part et d'autre, des arguments sont présentés. La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac a écouté les propos des opposants et a répliqué.

Au chapitre de la liberté d'expression, maintes fois invoquée par l'industrie, à savoir que l'emballage d'un paquet de cigarettes constitue une forme d'expression et que l'exigence d'avertissements de plus grande taille attaque « l'intégrité » de l'emballage et de la marque de commerce, la Coalition estime que ces avertissements ajoutent de l'information pour le bénéfice du consommateur : « *Comme tout autre produit de consommation, le gouvernement peut et doit exiger l'affichage de suffisamment d'informations pour permettre aux citoyens de prendre des décisions informées quant à ce qu'ils consomment.* »

Le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac, l'industrie et même des consommateurs, soutiennent que les fumeurs sont déjà conscients des risques liés au tabagisme. À cela, répond la Coalition : « *les fumeurs sous-estiment les risques pour leur propre santé. Selon une étude d'Imperial Tobacco de 1986, il n'y a que 55 % des fumeurs qui "s'inquiétaient des effets du tabac sur eux-mêmes". En 1996, seulement 64 % des Canadiens pouvaient identifier le cancer du poumon comme un risque lié au tabac, et seulement 26 % étaient conscients de la dépendance créée par la nicotine.* »

Au surplus, l'industrie invoque que, de toute façon, les avertissements n'ont pas d'effet sur le tabagisme. Pourtant, la



Le 19 janvier, le ministre Allan Rock recevait en grande pompe médias et représentants du monde de la santé, pour le dévoilement des 16 nouveaux avertissements envisagés.



AVERTISSEMENT :  
**LA CIGARETTE  
VOUS COUPE LE  
SOUFFLE**

L'usage du tabac cause des maladies  
du poumon incurables, souvent  
mortelles, comme l'emphysème.

Santé Canada



AVERTISSEMENT :  
**LA CIGARETTE CAUSE  
DES MALADIES DE LA  
BOUCHE**

La fumée de cigarette cause le cancer, la  
perte de dents et peut causer des maladies  
de gencives.

Santé Canada

Coalition a mis en lumière un document confidentiel de *British American Tobacco* où il est dit : « *Il ne devrait pas y avoir de mention spécifique de maladies liées au tabagisme (...) des références à des maladies spécifiques sur les avertissements de santé devraient être fortement contestées.* »

Bien que l'industrie du tabac nie les effets de ces avertissements, elle soulève la possibilité de les contester en Cour. De plus, elle prétend que ces mesures feront perdre des emplois dans l'industrie et dans l'imprimerie. En réplique, la Coalition blâme la stratégie de l'industrie canadienne du tabac en 1994, qui « *pour bloquer les emballages neutres, consistait à enrôler la participation positive de tiers, particulièrement les fournisseurs, les syndicats et les détaillants.* »

En outre, il est légitime que plusieurs personnes se posent la question à savoir si le gouvernement va trop loin avec de telles mesures. Citant un sondage Environics effectué en août 1999 auprès de 2018 Canadiens, la Coalition indique que la majorité du public (74 %) appuie des avertissements plus larges et plus explicites à l'aide de photos, l'ensemble couvrant 60 % de la surface avant et arrière des paquets de cigarettes. De même 59 % des fumeurs soutiennent ce type d'avertissement. « *Rien dans les avertissements réclamés par les groupes de santé n'est exagéré : les risques et les maladies représentés sont bel et bien réels et affectent des milliers de fumeurs chaque jour.* »

Santé Canada tiendra une seconde consultation sur ce projet en avril, par

Des exemples d'avertissements proposés

courrier et lors de rencontres à huis-clos. Les consultations préliminaires furent généralement favorables aux nouveaux avertissements, nous a-t-on rapporté. Ensuite, il est prévu que le Comité permanent de la santé tienne des audiences publiques d'ici l'été, afin d'entériner la version finale de la réglementation.

Le gouvernement pourrait ainsi obliger les fabricants canadiens à fournir aux marchands des paquets imprimés selon les nouvelles normes, vraisemblablement à partir du début de 2001.

On peut voir les avertissements proposés, en couleur, à [www.hc-sc.gc.ca/francais/archives/communiques/2000\\_07/photos.htm](http://www.hc-sc.gc.ca/francais/archives/communiques/2000_07/photos.htm)

## ■ Hausse importante de la taxe new-yorkaise

La taxe de l'État de New York sur le paquet de cigarettes vient de doubler, passant de 56 cents à 1,11 \$ US le 1<sup>er</sup> mars. Il s'agit du plus haut taux au pays. Le prix du paquet de 20 cigarettes chez ces voisins immédiats du Québec, d'où provenait le gros de la contrebande au début des années 1990, est maintenant d'environ 4,25 \$ US pour une grande marque et de 3,50 \$ US pour une marque économique.

Le prix des grandes marques, comme Marlboro, Camel et Winston, équivaut à environ 7,75 \$ CAN pour un paquet de 25 cigarettes. Pour faire la comparaison avec les prix cana-

diens, on doit tenir compte qu'ici, le marché des marques économiques est presque inexistant et que les cigarettes sont manufacturées en paquets de 25 unités.



Pauline Blodgett, copropriétaire d'un dépanneur de Plattsburgh, prévoit que la hausse des taxes accroîtra le marché des marques économiques et les vols de cigarettes. « *Peu de fumeurs vont écraser, parce qu'ils sont drogués* », dit-elle.

Le doublement de la taxe d'État, une hausse correspondant à 8 \$ CAN la cartouche, fait partie d'un plan d'ensemble défendu par le gouverneur George Pataki pour réduire le tabagisme juvénile. Ce plan inclut notamment une série de mesures énergiques pour enrayer la contrebande entre les États, dont la révocation possible des permis de vente de tabac, de loterie et d'alcool des commerçants qui s'approvisionnent en tabac illégal ou qui vendent aux mineurs.

Cette hausse du prix des cigarettes n'a pas entraîné de mouvement de contestation important. « *Cela n'a pas causé de problèmes, on n'en a presque pas entendu parler dans les médias. Les gens savent que fumer, c'est mauvais, alors ils ne rouspètent pas. Ce n'est pas le cas pour les hausses de l'essence, qui suscitent une vive passion ici* », a rapporté Ed Bently, du Département de la Protection de l'environnement de l'État de New York.

Denis Côté  
et Lucie Desjardins

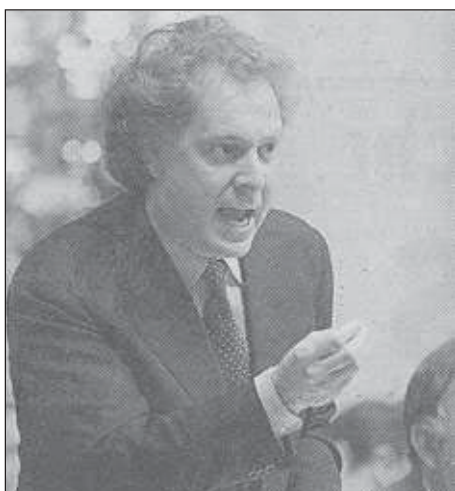
## ■ Jean Charest appuie son député antitabac

Le chef du Parti Libéral du Québec, Jean Charest, ne se gêne pas pour signifier son appui à la réduction du tabagisme, contrairement au premier ministre Lucien Bouchard, dont la discrétion à ce sujet se maintient au cours des années.

À une lettre d'*Info-tabac* félicitant sa formation pour son opposition au report des sanctions à la loi québécoise, M. Charest répondait : « *Je vous remercie de votre témoignage d'appréciation à l'égard de la prestation convaincante de monsieur Russell Williams à l'Assemblée nationale le 26 octobre dernier. Veuillez croire que j'apprécie que vous m'ayez fait part de votre satisfaction...* »

Plus tard, en ce qui concerne le financement d'*Info-tabac*, le chef de l'Opposition signait conjointement avec M. Williams, critique libéral en matière de lutte au tabagisme, une lettre disant notamment : « *Nous espérons que vous obtiendrez le financement nécessaire à la poursuite de votre publication sur une base mensuelle.* »

L'appui au bulletin *Info-tabac* n'est pas l'apanage des politiciens fédéralistes, puisque Gilles Duceppe et Réal Ménard, chef et critique en matière de santé du Bloc Québécois, ont eux aussi rédigé d'éloquents lettres de recommandations.



Le chef de l'Opposition, **Jean Charest**, espère qu'*Info-tabac* pourra revenir à la périodicité mensuelle.



Accompagné de la militante **Isabelle Côté**, **Michel Beauchemin** a reçu les hommages de **Gilles Lépine**, du Sport Étudiant.

## ■ Michel Beauchemin honoré

Lors de la soirée-spectacle tenue le 19 janvier à l'occasion de la *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac*, l'Alliance pour la lutte au tabagisme (région de Québec et de Chaudière-Appalaches) a rendu hommage à Michel Beauchemin pour sa contribution exceptionnelle à la réduction du tabagisme. M. Beauchemin, qui fut l'instigateur de l'Alliance en 1996, a démontré son habileté à mériter l'appui des médias et à faire bouger les choses ; de nouvelles responsabilités lui sont maintenant confiées à la Direction de la santé publique de Québec.

L'Alliance avait aussi prévu un petit cadeau pour chacun des spectateurs de la soirée : un aimant reproduisant son logo avec le slogan « *Une ère sans fumée !* ». Elle espère que plus de 3000 frigos l'exposera. De plus, en attendant l'humoriste Martin Petit et la pièce *In Vivo*, les spectateurs ont eu droit à un montage multi-média Powerpoint sur les méfaits du tabac. Cette présentation de dix minutes, conçue par Gilles Lépine de l'Association Sport Étudiant, peut être téléchargée depuis [www.arseq.qc.ca/tabac.htm](http://www.arseq.qc.ca/tabac.htm).

En compagnie de la Clinique d'aide aux fumeurs, l'Alliance sera présente au *Salon du sport et de la santé*, du 28 au 30 avril au PEPS de l'Université Laval.

## ■ Chicago : le programme préliminaire est prêt

Le programme préliminaire de la *11<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le tabac OU la santé*, qui se tiendra à Chicago du 6 au 11 août prochain, est maintenant disponible par la poste ou sur Internet ([www.wctoh.org](http://www.wctoh.org)). Organisé à tous les trois ans, ce prestigieux forum réunira environ 3500 professionnels de plus de 50 pays. Les docteurs Gro Harlem Brundtland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, et Everett Koop, ancien médecin en chef (Surgeon General) des États-Unis, ont accepté d'en partager la présidence d'honneur.

La version imprimée du programme préliminaire contient notamment l'horaire, les renseignements pour l'inscription, de courts sommaires des multiples séances et des renseignements touristiques. On peut commander cette attrayante publication de 56 pages par téléphone, au (312) 464-9059, ou par télécopieur, au (312) 464-4111. Les inscriptions à la Conférence (dont l'anglais est la langue officielle) coûtent 350 \$ US avant le 1<sup>er</sup> juin, ou 450 \$ US avant le 6 juillet.

## ■ Concours de dessin en Outaouais

L'Association les poumons roses a lancé, le 8 février, un concours de dessin et slogan sur la cigarette, à l'intention des étudiants de niveau secondaire de trois commissions scolaires de l'Outaouais, soit celles Des Draveurs, Des Portages et au Au cœur des Vallées. Ayant pour porte-parole l'animateur Richard Martin, de CKTF, ce concours s'inscrit dans le cadre d'une tournée jeunesse des écoles, qui se tient jusqu'au 31 mai sous le thème « *Parce que t'as ton mot à dire* ».

Cette tournée sera axée sur la dénormalisation du tabac, reconnue plus efficace chez les adolescents que la démonstration des méfaits du tabac sur la santé. « *Les producteurs de cigarettes nord-américains ont besoin d'un demi-million de nouveaux fumeurs chaque année pour assurer leur avenir et la presque totalité de ces nouveaux fumeurs ont entre 12 et 17 ans* », a déclaré la présidente de l'Association, Marie Marcaurrelle. On peut se renseigner au (819) 663-1776.



En janvier, ce bar de Colombie-Britannique s'est moqué de l'interdiction de fumer en affublant son personnel d'habits de papier et de masques à gaz.

### ■ C.B. : retour de la fumée dans les bars

Le 22 mars, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a invalidé l'interdiction de fumer dans les bars et les restaurants, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier, statuant que l'organisme provincial d'indemnisation des travailleurs, le Workers Compensation Board, n'avait pas le pouvoir d'élargir la portée de la loi qui bannissait déjà le tabac dans les autres lieux de travail.

Les dirigeants de bars avaient mené une vigoureuse opposition à cette mesure, avant et même après son entrée en vigueur, affirmant qu'elle avait causé la perte de plus de 700 emplois. Une ville proche de l'Alberta a même exigé une modification de la frontière pour permettre aux ouvriers albertains de continuer à fumer dans ses bars !

La porte-parole de la WCB, Donna Freeman, a indiqué que son organisme pourrait édicter de nouvelles règles après la tenue d'audiences publiques. Quant au ministre de la Santé, Mike Farnworth, il a qualifié le jugement de recul pour les travailleurs. Toutefois, à Vancouver et à Victoria, les restaurants continueront d'être sans fumée, grâce à des règlements municipaux antérieurs.

### ■ Chaque cigarette coûte 11 minutes de vie

Selon un calcul publié dans le *British Medical Journal*, chaque cigarette fumée par un homme lui coûte en moyenne 11 minutes de vie. Les auteurs de l'Université Bristol se

sont basés sur les études de Richard Doll, expert en cancérologie et sommité en tabagisme. Selon ces données, le fumeur masculin brûle en moyenne 15,8 cigarettes par jour, en commençant à 17 ans jusqu'à sa mort à 71 ans. Il décède 6,5 ans plus jeune que le non-fumeur. À ce rythme, chaque cigarette abrège donc sa vie de 11 minutes.

Devant ce calcul, le directeur de l'organisme anglais Action on Smoking and Health, Clive Bates, a affirmé : « *Comme si ce n'était pas suffisant de mourir prématurément, les fumeurs sont plus souvent victimes de longues maladies et d'une agonie plus douloureuse.* » Cette nouvelle fut diffusée le 31 décembre, juste à temps pour inspirer des résolutions du Nouvel An.

### ■ Vaccin pour les fumeurs ?

Les produits pouvant combler le besoin physiologique de nicotine, tels que les timbres transdermiques ou les gommes, sont très en demande ces temps-ci, grâce au mouvement social stigmatisant le tabagisme et aux diverses mesures de contrôle législatif. Fort de cette tendance, des chercheurs américains font présentement des essais sur des rats d'un vaccin expérimental destiné à combattre les effets d'accoutumance de la nicotine.

« *Un vaccin contre la nicotine pourrait être utile pour prévenir et traiter la dépendance au tabac, parce que les personnes vaccinées n'auraient pas le coup de fouet provoqué par la nicotine* », a déclaré à l'Associated Press le Dr Alan Leshner, directeur de l'Institut national de lutte contre les abus de drogue.

### ■ Le cancer du sein lié à la FTE

La revue américaine *Cancer Causes and Control* vient de publier une étude du Laboratoire de lutte contre la maladie de Santé Canada, établissant un lien entre le cancer du sein et le tabagisme, qu'il soit actif ou passif.

L'étude, qui constitue la plus importante recherche publiée sur le sujet, conclut que le risque de cancer du sein lié au tabagisme passif et prolongé augmente de 100 % chez les femmes à la préménopause et de 30 % à la postménopause. Les chercheurs avaient comparé des données détaillées portant sur 2800 Canadiennes, la moitié d'entre elles étant atteintes d'un cancer du sein.

« *Ces découvertes récentes s'ajoutent à la forte accumulation de preuves qui suggèrent l'existence d'un lien entre le tabagisme et le risque de cancer du sein* », a déclaré le Dr Barbara Whyllie, directrice des affaires médicales et de la lutte anticancéreuse à la Société canadienne du cancer. En 1999, environ 18 700 Canadiennes ont contracté un cancer du sein, et 5400 en sont mortes.

### ■ Les fumeurs plus vulnérables aux infections

Selon une étude canado-américaine publiée en mars dans le *New England Journal of Medicine*, les fumeurs courent quatre fois plus de risques d'être infectés par la bactérie qui est à l'origine de plusieurs infections graves, notamment des pneumonies et des méningites.

Les chercheurs recommandent aux autorités d'envisager la vaccination contre le pneumocoque pour les fumeurs, de même que pour les gens qui ont arrêté depuis peu. Chaque année au Québec, quelque 1200 personnes sont hospitalisées à la suite d'une infection invasive au pneumocoque. Et une trentaine d'entre elles meurent des suites d'une telle infection. Interrogé par *La Presse*, le docteur Yves Robert, du Laboratoire de santé publique du Québec, a indiqué que le gouvernement envisageait d'étendre aux fumeurs sa toute nouvelle campagne de vaccination contre le pneumocoque.



L'Organisation mondiale de la santé a adopté cette parodie d'une annonce de Marlboro, pour affiche officielle de la **Journée mondiale sans tabac 2000**

### ■ 31 mai, Journée mondiale sans tabac

C'est sous le thème « *Divertissement et promotion du tabac - Déjouer la supercherie* » que se tiendra, le 31 mai, la *Journée mondiale sans tabac*. Avec pour slogan « *Le tabac tue - Ne soyez pas dupes* », cette campagne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pour but de paver la voie à l'élimination de la publicité et de la promotion du tabac, tant au niveau des nations qu'à l'échelle planétaire.

L'OMS souhaite voir se répandre de l'information « *sur les pratiques de marketing mensongères, trompeuses et manipulatoires de l'industrie du tabac, telles que révélées par ses propres documents secrets* ». Elle invite les régions et les pays à organiser leurs propres activités en y impliquant des personnalités des milieux artistiques ou sportifs.

La ville de Bangkok, capitale de la Thaïlande, sera l'hôte de la principale cérémonie célébrant la *Journée mondiale sans tabac 2000*, bien que d'autres manifestations aient lieu aussi notamment à New York et à Genève, sièges sociaux de l'ONU et de l'OMS. On peut obtenir l'affiche officielle de la Journée et plus de renseignements sur le site de l'OMS, à la page [www.who.org/toh/media/wntd2000/wntd2000.htm](http://www.who.org/toh/media/wntd2000/wntd2000.htm).

### ■ Pays-Bas contre l'industrie

C'est au tour des Pays-Bas de croiser le fer avec l'industrie du tabac. Selon l'Agence France-Presse, la ministre de la Santé, Els Borst, étudie la possibilité d'entreprendre des

poursuites judiciaires contre les fabricants de cigarettes. Dans ce pays, les coûts engendrés par le tabac en matière de santé sont estimés à 676,5 millions \$ par an. Toutefois, le ministère de la Santé ne dispose que d'un budget de 4,7 millions \$ pour la lutte au tabagisme. Dans une entrevue au quotidien Trouw, Mme Borst a indiqué que « *pour une politique de prévention efficace, il faut de l'argent et je ne vois pas pourquoi l'industrie du tabac n'y contribuerait pas de manière significative* ». En outre, la ministre Borst prône une augmentation des taxes sur le tabac.

#### Au prochain numéro :

- **Poursuites des provinces**
- **Francophones hors Québec**
- **Plan d'action du ministre Baril**
- **Remue-ménage dans l'industrie**

### ■ Lettre ouverte à M. Landry

Au début de mars, peu avant le dépôt du budget provincial, les dirigeants de huit organismes impliqués dans le contrôle du tabac ont écrit au ministre des Finances, Bernard Landry, pour lui demander de consacrer plus de fonds publics à ce domaine. « *Il est tout à fait indéfendable que les sommes gouvernementales investies dans la lutte au tabagisme représentent moins de 1 % des revenus provenant des ventes de tabac* », écrivent-ils dans une lettre ouverte.

Sans exiger un montant précis, les signataires remarquent que la somme actuelle accordée à la lutte au tabagisme, soit 3,2 millions \$, ne représente que 43 cents par habitant, alors que le Centre de contrôle et de prévention de la maladie aux États-Unis suggère plutôt des budgets se situant de 6 \$ à 16 \$ par habitant. Si Québec accordait le même ratio que le Massachusetts au tabagisme, soit 8 \$ par habitant, son budget se chiffrerait à 60 millions \$, soit 19 fois le montant actuel.

Six organismes provinciaux étaient représentés dans cette démarche, soit l'Association pour la santé publique du Québec, l'Association pour les droits des non-fumeurs (bureau du Québec), la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, le Conseil québécois sur le tabac et la santé et la Société canadienne du cancer (division du Québec). Déposé le 14 mars, le budget Landry ne contenait aucune mesure particulière concernant le tabac.



## Info-tabac

Le bulletin **Info-tabac** est distribué gratuitement en 1700 exemplaires aux médias, parlementaires et organismes de santé québécois.

Le texte intégral du bulletin est aussi disponible sur notre site Internet, au [www.arrete.qc.ca](http://www.arrete.qc.ca).

La reproduction partielle ou intégrale des textes du bulletin est autorisée avec mention de la source. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec — Bibliothèque nationale du Canada, novembre 1996. ISSN 1480-1833. Si vous avez des commentaires ou des suggestions pour notre prochain numéro, n'hésitez pas à contacter le coordonnateur, Denis Côté.

Tél.: (514) 525-7025 — Télécopieur: (514) 525-6044

Courriel: [infotab@cam.org](mailto:infotab@cam.org)

Correctrice : Isabelle Masingue.

**Si non distribuable** : appelez le bloc-adresseur sur la fiche d'expédition (pré-remplie au verso) ; retournez à **Info-tabac**, bureau 205, 1988 rue Sainte-Catherine Est, Montréal QC H2K 2H7